

DISPENSES AUX ÉPREUVES DU DOMAINE GÉNÉRAL DU CAP

Arrêté du 23-Jan-2014 relatif à l'octroi de dispense d'entrée aux épreuves générales hors PSE du certificat d'aptitude professionnelle appliquée depuis la session 2013 (J.O. du 23-Jan-2014)

Matières dispensables	Conditions d'être titulaire d'un	Documents exigés
Certification obtenue en France • Français (titulaire de la nationalité française) • Français (titulaire de la nationalité étrangère) • Français (titulaire de la nationalité étrangère) • Français (titulaire de la nationalité étrangère)	• Titulaire d'un diplôme de niveau II ou III de l'enseignement secondaire ou supérieur • Titulaire d'un diplôme de niveau II ou III de l'enseignement secondaire ou supérieur • Titulaire d'un diplôme de niveau II ou III de l'enseignement secondaire ou supérieur • Titulaire d'un diplôme de niveau II ou III de l'enseignement secondaire ou supérieur	Certification obtenue en France • Français (titulaire de la nationalité française) • Français (titulaire de la nationalité étrangère) • Français (titulaire de la nationalité étrangère) • Français (titulaire de la nationalité étrangère)
Certification obtenue par un État membre de l'Union européenne, de l'économie européenne ou de l'association européenne de libre-échange • Français (titulaire de la nationalité française) • Français (titulaire de la nationalité étrangère) • Français (titulaire de la nationalité étrangère)	Certification obtenue par un État membre de l'Union européenne, de l'économie européenne ou de l'association européenne de libre-échange • Titulaire d'un diplôme de niveau II ou III de l'enseignement secondaire ou supérieur • Titulaire d'un diplôme de niveau II ou III de l'enseignement secondaire ou supérieur • Titulaire d'un diplôme de niveau II ou III de l'enseignement secondaire ou supérieur	Certification obtenue par un État membre de l'Union européenne, de l'économie européenne ou de l'association européenne de libre-échange • Français (titulaire de la nationalité française) • Français (titulaire de la nationalité étrangère) • Français (titulaire de la nationalité étrangère)
Candidats étrangers • Français (titulaire de la nationalité française) • Français (titulaire de la nationalité étrangère) • Français (titulaire de la nationalité étrangère)	Candidats étrangers • Titulaire d'un diplôme de niveau II ou III de l'enseignement secondaire ou supérieur • Titulaire d'un diplôme de niveau II ou III de l'enseignement secondaire ou supérieur • Titulaire d'un diplôme de niveau II ou III de l'enseignement secondaire ou supérieur	Candidats étrangers • Français (titulaire de la nationalité française) • Français (titulaire de la nationalité étrangère) • Français (titulaire de la nationalité étrangère)

ÉPREUVES, INFORMATION ET PRÉPARATION, INSCRIPTIONS

CAP AEPE - Dispenses aux épreuves du domaine général - Session 2021

1 DOCUMENT

- Publié le 23 octobre 2020

Vous trouverez ci-dessous le tableau des dispenses aux épreuves du domaine général du CAP AEPE pour la session 2021.



CAP_AEPE_2021_-_dispenses_EG_v3.pdf
(PDF, 252Ko)

↳ TÉLÉCHARGER ([HTTPS://SIEC.EDUCATION.FR/INDEX.PHP?ID=DUMPFIL&T=F&F=...](https://siec.education.fr/index.php?id=dumpfile&t=f&f=...))